

FORMATION AU DIPLÔME D'ÉTAT D'ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL






Qui sommes nous?

CESAP Formation
62 Rue de la Glacière,
75013 Paris
01 53 20 68 58



Le centre de formation propose également à tous les professionnels concernés par l'accompagnement de la personne très dépendante, en France des formations très spécialisées pour exercer leur métier.



cesap formation
documentation ● ressources

PARTAGER

ÉCOUTER

ACCOMPAGNER

APPRENDRE

AIDER

Formations 2024

Accompagner, former, innover pour la personne polyhandicapée

The graphic features a central figure of a woman with a speech bubble, surrounded by icons representing various activities: a handshake for 'PARTAGER', a book for 'APPRENDRE', a person with a plus sign for 'AIDER', and two people with arrows for 'ACCOMPAGNER'. The text 'ÉCOUTER' is placed near the woman's head. The overall design is clean and uses a color palette of teal, orange, and purple.



cesap formation
documentation ● ressources



cesap
ACCOMPAGNER FORMER INNOVER

Le CESAP, créé en 1965 par des médecins de l'AP-HP, est une association dont la mission essentielle est de gérer des établissements et services s'adressant principalement à des personnes polyhandicapées enfants et adultes.

Association à but non lucratif Reconnue d'Utilité Publique dont le siège social se situe ici même.

Un des établissements du CESAP est notre centre de formation, CESAP Formation.

Une association engagée dans l'accompagnement des personnes polyhandicapées




Des médecins comme le Professeur TOMKIEWICZ et le Docteur ZUCMAN sont à l'origine du CESAP et ont œuvré pour proposer un accompagnement adapté à ces personnes en situation de grande dépendance.

NOTRE PARTENAIRE

- ▶ **EFPP**: École de Formation Psycho Pédagogique
- ▶ 24-26, rue Louis Armand
- ▶ 75015 Paris
- ▶ 01 44 39 71 30



CESAP Formation a obtenu en décembre 2018 un agrément pour 5 ans pour la mise en œuvre du DE AES, **qui a été renouvelé en décembre 2023 pour une durée de 5 ans.**

Decorative white lines consisting of several parallel diagonal strokes extending from the bottom right towards the top right of the slide.



cesap formation
documentation ● ressources

DEAES – DIPLÔME D'ETAT ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

**Diplôme
Niveau 3
Niveau
BEP/CAP**

**Durée
13
mois**

**100%
de réussite
en 2022 et
2023**

LES MISSIONS DES AES ?

- ▶ L'accompagnant éducatif et social intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de personnes âgées en situation de vulnérabilité (du fait de l'âge, de la maladie, du mode de vie ou d'une situation sociale fragile) pour :
- ▶ Les aider dans leur **vie quotidienne** : alimentation, hygiène, aide aux déplacements, entretien du cadre de vie...
- ▶ Favoriser leur **épanouissement social et relationnel** ;
- ▶ Maintenir ou développer leur **autonomie** ;
- ▶ Assurer le **lien avec les familles et les aidants**.



cesap formation
documentation ● ressources

Les différents lieux d'intervention des AES

- ✓ Au domicile (particuliers employeurs, service d'aide et d'accompagnement à domicile SAASD) services d'aides à la personne (SAP)...
- ✓ En établissement social et médo-social (EHPAD, MAS, CHRS, FAM, IME, MECS...)
- ✓ Structure d'accueil de la petite enfance.
- ✓ Etablissement d'enseignement et de formation, d'emploi et d'activités culturelles.

Présentation du diplôme d'AES

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

REPUBLIQUE FRANÇAISE

*Diplôme d'Etat d'Accompagnant
Éducatif et Social*

Spécialité: **Accompagnement de la vie à domicile**

Vu les articles D.451-88 à D.451-93 du code de l'action sociale et des familles ;
Vu la délibération du jury en date du 14 juin 2018

Il est délivré à *M* **adame**

Né(e) le 05 février 1980, à SOISSONS

Le Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social
Spécialité: **Accompagnement de la vie à domicile**

Équipé(e) au niveau V (code NSF 202)
Au répertoire national des certifications professionnelles

Fait à Bordeaux le 14 juin 2018
Le préfet de région Nouvelle-Aquitaine

P.T. Directeur régional et départemental de la jeunesse,
des sports et de la cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine,
Le Chef de service,

Malik FARADDI

N° 1392542
n°331821050621

NOUVELLE ARCHITECTURE DE LA FORMATION AES NIVEAU 3

DE - Accompagnant éducatif et social

Code RNCP :
RNCP36004

Certificateur :
Ministère chargé de la Solidarité

Date d'enregistrement de la certification :
30 août 2021

▶ **ARRETÉ et DECRET DU 30 AOUT 2021**

▶ **Relatif au diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social**

▶ « Le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social atteste des compétences nécessaires pour réaliser des interventions sociales au quotidien, visant à accompagner les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, quelles qu'en soient l'origine ou la nature. »

POUR MÉMOIRE :

Le DEAES remplace le diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) et le diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique (DEAMP).



ACCÈS À LA FORMATION

- Les personnes pouvant prétendre à l'accès de droit à la formation sont dispensés de l'épreuve orale d'admission mais bénéficient **d'un entretien de positionnement** avec les représentants de l'établissement de formation afin de construire leur parcours de formation.
- Leur dossier de candidature sont traités en priorité et les demandes sont classées en fonction de l'ancienneté des titres ou diplômes et expériences professionnelles.

ACCÈS DE DROIT À LA FORMATION

- Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés en annexe V de l'arrêté du 30 août 2021. ils peuvent bénéficier d'allègement(s) de formation ou de dispense(s) de formation et de certification à certains blocs de compétences.
- Les lauréats de l'Institut de l'engagement
- **Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation**
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs bloc(s) de compétences du DEAES
- Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaine(s) de compétences du DEAES, du diplôme d'Etat d'aide médico psychologique ou du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale.

CONTENU ET ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation de 1407 h sur 18 mois (EFPP/CESAP):

- 546 heures de formation théorique + 21 h AFGSU**
- 840 heures de formation pratique.**
- Franchise maximale d'absence de 7 jours ouvrés, au-delà les cours ou stage non effectués font l'objet d'un rattrapage dans la limite de 20 jours ouvrés (soit 4 semaines).**
- Au-delà, la formation est à reprendre dans sa totalité**

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE

Cinq domaines de formation :

DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » (112 h)

DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité » (91 h)

DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » (105 h)

DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » (147 h)

DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » (91 h)

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE

DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne » (112 h) :

- **prendre en compte les besoins fondamentaux dans l'accompagnement de la personne**
- **appréhender les principales notions de santé, de soin et de communication**
- **Adapter l'accompagnement en fonction des besoins et consentement de la personne.**

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE

DF2 «Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de la personne et des règles d'hygiène et de sécurité » (91h) :

- **compréhension de base des gestes de la vie quotidienne** (alimentation, gestion du budget et documents administratifs)
- **des règles d'hygiène et de sécurité**
- **Entretien du cadre de vie de la personne**

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE

DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne » (105 h)

- identifier les enjeux de l'intégration sociale de la personne et de son rapport avec son entourage
- Animer des activités collectives et individuelles

DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention » (147 h)

- Connaître les bases des :
 - politiques publiques
 - de déontologie, d'éthique dans l'exercice de ses fonctions
 - Les grandes familles de pathologies, troubles, déficiences...

CONTENU DE LA FORMATION THÉORIQUE

DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne » (91 h)

- **pouvoir s'inscrire dans le projet d'établissement et faire les liens avec le projet personnalisé**
- **Travailler en équipe en identifiant les zones de compétences de l'équipe pluri-professionnelle,**
- **transmettre les informations pertinentes,**
- **Participer à la prévention des risques professionnels;**

ÉVALUATION DE LA FORMATION THÉORIQUE

DF1 « Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne »

- 1 épreuve écrite de 2h organisée par la DRIETTS, coef 2
- Présentation orale d'un dossier de pratique professionnelle, coef 1

DF2 « Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de la personne et des règles d'hygiène et de sécurité »

- 1 épreuve orale à partir d'une étude de cas pratique (un sujet tiré au sort) , coef 1

DF3 « Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne »

- Présentation orale d'un projet d'animation sociale et citoyenne à partir d'une situation de stage, coef 1

ÉVALUATION DE LA FORMATION THÉORIQUE

DF4 « Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention »

- présentation orale d'une étude de situation vécue en stage en lien avec le projet de la personne coef 1

DF5 « Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne »

- Épreuve écrite d'1h30 portant sur les modalités de transmission et de communication à partir d'une situation proposée par le centre de formation, coef 1

A noter que les épreuves orales s'appuient sur un écrit du stagiaire qui n'est pas noté mais qui doit répondre à des normes de présentation.

Pour valider les domaines de formation, le stagiaire doit obtenir la moyenne de 10.

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

840 heures (24 semaines) répartis en au moins deux stages et couvrant les 5 domaines de compétences.

En cas d'apprentissage, le lieu professionnel peut être considéré comme lieu de stage.

Pour les salariés en voie professionnalisation, un stage de 140 h doit être effectué hors lieu professionnel.

Le lieu de stage s'engage dans le dispositif de formation via une convention de stage et en nommant un référent de stage qui assure l'encadrement, l'accompagnement et l'évaluation du stagiaire.

MODALITÉS PRATIQUES POUR LES STAGES

- Convention tripartite entre l'établissement de formation, le lieu de stage et le stagiaire
- Un temps de suivi et de bilan de stage est programmé par l'établissement de formation sur le lieu de stage , sur la base du livret de stage :
- Cesap Formation prévoit deux visites de stages sur le lieu d'exercice professionnel(une en milieu de formation et une en fin) et une visite ou visio ou appel téléphonique sur le stage de 140h (en fin de stage) pour évaluer en présence du stagiaire et de son référent de stage son évolution.

ÉVALUATION DE LA FORMATION PRATIQUE

• Le livret de stage s'articule autour des 5 blocs de compétences qui se déclinent sous forme d'indicateurs sur lesquels le stagiaire est évalué

• Exemple :

Bloc 1 : accompagnement de la personne dans les actes de la vie

Analyse de la situation et des besoins de la personne	Non mobilisé	Non acquis	En cours d'acquisition	acquis
<ul style="list-style-type: none">• Les infos pertinentes sont recherchées de manière adaptée• Les besoins et attentes de la personne sont identifiées• Les différentes composantes qui peuvent constituer la situation de la personne sont repérées : autonomie				

ÉVALUATION DE LA FORMATION PRATIQUE

le stagiaire doit avoir **mobilisé et acquis** toutes les **compétences listées** lors de la réalisation de ses stages, sans cela, il ne peut prétendre à la délivrance du diplôme.

Dans la mesure du possible, sa présence lors de la documentation du livret de stage est recommandée. En tant que centre de formation, nous sommes présents lors de ces évaluations.



cesap formation
documentation ● ressources

CONDITIONS D'OBTENTION DU DIPLOME AES

- ▶ - Avoir la moyenne aux épreuves orales et écrites
- ▶ - Avoir validé **tous les critères** des compétences du livret de stage
- ▶ - Avoir réussi l'épreuve AFGSU

ORGANISATION DE LA FORMATION CESAP FORMATION

- ▶ **La formation commence le 8 octobre 2024**
- ▶ **Deux jours de formation en octobre**
- ▶ **Elle dure 13 mois, jusqu'en novembre 2025 pour un passage de l'examen en novembre 2025.**
- ▶ **Temps de regroupement de 5 jours dans les locaux de CESAP Formation ou de l'Efpp tous les 15 jours / 3 semaines.**
- ▶ **Le planning avec les contenus de formation est remis le jour de la rentrée.**



Les formateurs

La quasi-totalité des formateurs qui interviennent sont des professionnels de terrain.

Pour chaque intervention, nous faisons appel à des formateurs qui ont une grande connaissance des problématiques des personnes dont il est question et du contexte de l'intervention (structure, domicile, vie inclusive).

Les interventions

Il vous sera demandé un investissement et une participation active pendant les interventions.

L'assiduité et la ponctualité sont également de rigueur.

Suivi individualisé

L'objectif de CESAP Formation est de permettre à chaque stagiaire de définir le but et le sens de sa pratique professionnelle dans l'idée de construire ses compétences et de devenir un acteur social.

Dans le cadre des travaux écrits à rendre pour les certifications, des recherches de stage et de la réflexion sur les pratiques professionnelles, **des formateurs de suivi aideront et accompagneront chaque stagiaire tout au long de son parcours.**

Un suivi individualisé est réalisé par un formateur référent qui rencontre régulièrement la personne en formation pour la guider dans tous les aspects de la formation.

DOSSIER D'INSCRIPTION A LA FORMATION

- **fiche d'inscription**
- **Une lettre de motivation manuscrite retraçant le parcours, explicitant le projet de formation et les motivations.**
- **un CV détaillé**
- **Photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité et des diplômes justifiant d'une dispense de l'épreuve d'admission.**
- **Un chèque de 70 euros (frais d'inscription)**
- **le bulletin n°3 du casier judiciaire peut être demandé pour permettre l'accès à certains lieux de stage;**

INSCRIPTION A LA FORMATION

Après étude des dossiers, convocation du candidat pour

-l'entretien de positionnement(dans le cas d'apprentissage ou professionnalisation) ou

-de sélection (si le candidat est en CDI) avec les responsables de la formation

Dépôt des dossiers le plus rapidement possible et avant le début de la formation

Rentrée prévue le 8 octobre 2024

REPORTS POSSIBLES

Un report est possible dans la limites de 2 années dans les cas suivants

- Congé maternité, paternité ou adoption
- Rejet d'une demande de mise en disponibilité ou pour garde d'enfant de moins de 4 ans
- Rejet un bénéfice de la promotion professionnelle ou sociale
- Refus de l'employeur ou du financeur d'une demande de projet de transition professionnelle ou de congé de formation professionnelle.
- En cas d'arrêt maladie, d'accident sous réserve que le stagiaire fasse la preuve de son incapacité à poursuivre sa formation

MERCI DE VOTRE ATTENTION,

-Pour toutes précisions :

-Cesap Formation: formation@cesap.asso.fr

-Responsable de formation : Laetitia FOSSEMALLE

-01 53 20 68 56

-fossemalle@cesap.asso.fr

-Assistance administrative: Fanny COLPAERT

-01 53 20 68 58

-fcolpaert@cesap.asso.fr



Merci pour votre écoute!

Avez-vous des questions?